L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73.

NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 16 NOVEMBRE 1883.

57me Année

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Éditeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 16 NOVEMBRE 1883.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les prix suivants.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Supplément de L'ABEILLE

Voir le supplément de l'ABEILLE pour ses annonces de ventes de propriétés par le collecteur de taxes d'État.

VENTES DE CE JOUR

Par H. Stern & Co., No 35 rue de Chartres à petites, souliers et bredequins.
Par N. V. Vinet, constable, dans son entrepôt No. 87 Passage de la Bourse, un lot de meubles.

L'industrie américaine et l'opinion anglaise.

Il se fait, dans les classes laborieuses d'Angleterre, un travail qu'il est curieux d'étudier. Elles, si attachées au sol natal, nous les voyons s'ébranler, peu à peu, et prendre le chemin des Etats-Unis. Le mouvement s'accentue, tous les jours, davantage. Qu'elles viennent chercher chez nous une fortune que leur pays ne peut leur donner, personne n'en doute ; mais sous quelles impressions agissent-elles de la sorte ? Et quelles sont les idées que l'on se fait généralement, en Angleterre, de notre situation économique et du système protectionniste qui nous régit ? Voilà ce qu'il importe de savoir.

Quiconque a parcouru ce pays, sait que les populations y sont laborieuses. Ce n'est pas une idée de paresse qui les guide ; elles sont habituées à lutter avec courage contre les difficultés de la vie ; elles ne s'imaginent pas, comme dit le vulgaire, qu'en Amérique, les aloupettes vont leur tomber toutes rôties, qu'on n'a qu'à s'y baisser pour ramasser l'or à pleines mains, et elles savent bien qu'au bout des trois mille milles qu'elles font, pour venir s'installer dans nos villes ou nos campagnes, elles y trouveront la nécessité du travail. Mais cette peine, ce travail leur y rapporteront nécessairement plus que dans leur pays. Ici, tous ont une chance égale, qu'ils soient employés dans les champs ou dans les ateliers des fabriques. Le travail y est constant, facile, et les salaires élevés. Tout bien pesé, l'ouvrier, le commis n'y sont peut-être pas beaucoup mieux payés qu'en Angleterre ; mais la liberté, dans les allures, y est telle, que chacun est à même de changer de métier quand il le veut, et comme il le veut. Surtout, s'il en possède bien un, il est sûr de l'exercer dans de bonnes conditions et de n'être jamais contrarié dans son action forcée. C'est le pays où l'on se déplace avec le plus de facilité ; et, si l'ouvrage fait défaut dans un endroit, on peut toujours s'en aller dans un autre, où l'on sera plus avantageusement employé, où les chômages n'existent pas. Plus vous pénétrez avant dans l'Union, plus les chances s'offrent à vous, nombreuses et favorables. C'est une grave affaire, en Angleterre, de passer d'une ville à l'autre, d'un petit village à un village voisin ; aux Etats-Unis, le moindre accident, le moindre prétexte, déterminent un déplacement du Nord au Sud, de l'extrême Est à l'extrême Ouest.

Quelle différence dans la situation de l'ouvrier, en Amérique et dans la Grande Bretagne ! D'un côté, une population dense, n'ayant jamais les coudées franches, où chacun se gêne mutuellement. Bien que les exportations d'articles manufacturés y augmentent légèrement, tous les ans, voilà plus de dix années qu'elles ne suffisent plus à assurer à tous les nécessités de l'existence : Pour gagner son pain, on est presque obligé de l'arracher de la bouche de son voisin. Si ce n'est pas de même, en Amérique, s'il y a encombrement, sur un point, il est aisé de se transporter sur un autre, où on trouvera de vastes espaces inoccupés. Une industrie languit-elle, il vous est loisible de vous jeter dans une autre, où les bras manquent, où le travail est en demande. Partout, des champs nouveaux à cultiver, de nouvelles mines à exploiter.

La grande habileté de la République américaine—ce n'est pas nous qui parlons ici, c'est l'auteur d'une publication nouvelle sur l'émigration, publication très répandue, très populaire, en Angleterre, et qui n'a pas peu contribué à déterminer le mouvement dont nous parlons, au commencement de cet article—"La "grande habileté de la République amé-"ricaine, dit-elle, ' c'est de faire vivre ses "citoyens les uns par les autres ; de les "forcer, par les mesures légales qu'elle a "prises, à échanger mutuellement "leurs produits ; ils s'aident ainsi et se "soutiennent les uns les autres. Puis, "si un produit étranger vient faire une "concurrence ; désastreuse à ceux du "pays ; le tarif lui interdit le passage à "la Douane."

Nous avons cité ce passage à dessein. Il prouve à quel point décliner, jusqu'en Angleterre, les doctrines ultra-libre-échangistes. Qui eût osé s'y exprimer de la sorte, il y a de cela dix ans, à peine ?

Une autre citation, non moins significative : "Et quelle chance a un ou-"vrier anglais, de sortir de sa position "dépendante ? Pas un sûr cent n'arrive à "s'établir, à ouvrir, ne fut-ce qu'un "simple cabaret (public house.) En "Amérique les chances sont de un sur "dix pour le moins. Sans doute, la vie "y est un peu plus coûteuse, mais les "gages y sont plus élevés. Nous nous "vantons du bas prix de nos marchan-"dises, mais, ne l'oublions pas, le bas "marché exagéré est une grave atteinte "à la dignité du travail. Le ra-"bais sur les articles donne la "juste mesure du rabais qui se fait "sur l'homme. Ce qui prouve la supé-"riorité de la situation faite au travail-"leur, en Amérique, c'est que vous en "voyez une énorme quantité ouvrir de "petits établissements, et travailler "pour leur compte, avec quatre ou cinq "employés ; ils s'élèvent peu à peu, vous "les voyez, quelquefois, acquérir rapide-"ment une fortune.

"Mais, quels que soient, d'ailleurs, ses "défauts, l'américain est essentiellement "bon citoyen ; on ne peut lui contester "cette qualité et quand il s'aperçoit "qu'un étranger est industrieux, qu'il "est capable de voler de ses propres "ailes, il lui fournit presque toujours "l'occasion de se lancer."

Nous avons voulu reproduire ces deux passages de l'ouvrage, qui circule dans les mains des ouvriers des fabriques de l'Angleterre, parce qu'il donne la note de ce qui se pense, de ce qui se dit et se redit, de ce qui passe et repasse de bouche en bouche, parmi les masses laborieuses du royaume des capitaux.

Tout cela explique la tendance des capitaux à l'émigration. Or, l'émigration anglaise est une des plus précieuses que l'on puisse désirer ; non seulement elle est industrieuse, énergique, et passablement économe ; mais elle a le don de s'attacher au pays, où elle reçoit l'hospitalité, et, comme nous le disions, il y a deux jours, il n'y a pas de meilleurs colons, que le capitaliste et le travailleur anglais, une fois qu'ils sont installés en Amérique. Combien nous seraient utiles de pareils émigrants, à nous qui avons tant besoin d'une population ouvrière, pour nous aider à nous lancer à fond de train dans l'arène industrielle !

L'HOTEL ST-LOUIS.

En parlant, ces jours derniers, de l'Hôtel St-Louis ; de l'immense intérêt qu'ont les quartiers situés en deçà de la rue du Canal, et, surtout, le deuxième district, à la réouverture de l'édifice,—nous disions qu'un encouragement donné, par les notables et les industriels de cette partie de notre ville, y amènerait, très probablement, un de ces hommes connus, expérimentés, énergiques, pouvant disposer de capitaux considérables.

L'homme est venu. C'est M. R. S. RIVERS, qui, depuis plus de quinze ans, dirige l'Hôtel St-Charles avec l'habileté qu'on sait, et jouit d'une grande réputation parmi les voyageurs du Nord et ceux du Sud.

Il a l'intention de faire de notre bel édifice un établissement de premier ordre et permanent ; de consacrer, à l'achat de la propriété et du mobilier, aux installations de la lumière électrique, à l'acquisition de la bâtisse de l'ancienne banque des Citoyens, la somme d'un million de dollars, dont il ne demande à notre district que vingt-cinq mille.

Les y trouvera-t-il ? Nous lui en avons exprimé l'espoir, en ajoutant que nous ne pouvions pas nous décider à croire que le quartier lui refuserait ce faible montant.

D'ailleurs, on saura, bientôt, à quoi s'en tenir, car son agent, M. EDOUARD ENDERLÉ, pleinement autorisé par lui, se présentera, incessamment, chez les personnes directement intéressées à la réouverture de l'Hôtel.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ASSISTANCE MUTUELLE DE JEFFERSON.—Dimanche prochain, la Société Française de Bienfaisance Mutuelle de la Ville de Jefferson célèbre, solennellement, le quinzième anniversaire de sa fondation. A cette occasion, elle donne un grand banquet, à l'Etoile Polaire ; il sera ce qu'il a toujours été, dans le passé, joyeux et brillant. Cette association, nous le savons, est en pleine prospérité, et elle rend de grands services dans le quartier éloigné qu'habite un groupe si important de Français. Elle y a fait défaut, durant de longues années, et ceux qui l'ont fondée, ont bien mérité du district. Autour de la société mère, installée au centre du deuxième district, il est bon qu'il y en ait d'autres, aux deux extrémités : l'une aux environs des Casernes et des abattoirs, l'autre en haut de la ville. Ces trois sociétés-sœurs, qu'unissent les liens les plus étroits, entre lesquelles règne une profonde harmonie, répondent à tous les besoins de la situation, en y ajoutant, toute fois l'Union, qui remplit auprès d'elles, une mission à part, spéciale.

Nous sommes heureux de voir ainsi prospérer nos sociétés françaises. La mutualité et la bienfaisance s'y exercent ainsi en grand et, à un moment donné, il est facile de les réunir sous le même drapeau de la Mère-patrie, sous la même bannière de la charité.

On nous dit beaucoup de bien des préparatifs de la Fête de Dimanche, et le nom de M. Bernard Cazères, que nous voyons figurer sur la liste des commissaires nous fait bien augurer du banquet.

Voici les noms des membres du comité d'organisation : MM. François Carrazé, président ; Basile Barthe, Martin Spanos, Jean Dutrey, Bernard Cazères.

M. Jos. Maille, avocat de notre ville, publiera, sous peu, un ouvrage intitulé : "Divorce laws of Louisiana, with commentaries and a synoptical history of the laws of divorce, together with evidence, practice, pleading and forms, and the decisions of the supreme courts".

Le Foyer Créole, paroisse St-Jacques, Louisiane, 14 novembre :

Vraiment, on ne saurait désirer un temps plus propice ! Dimanche, jour de repos, une pluie torrentielle est venue déposer une bonne quantité d'eau dans les viviers et dès lundi les nuages avaient complètement disparu. Un vent sec soufflant du nord a vite séché les chemins, de telle sorte que les travaux des roulaisons peuvent continuer sans peine.

On nous écrit que le rendement de la canne à la Vacherie est très irrégulier. Ainsi sur certaines habitations les souches ont produit une moyenne d'un boucaut d'argent, tandis que sur d'autres points, souches et plant ont à peine donné un demi boucaut. Cette irrégularité existe un peu partout cette année. Dans le haut de la paroisse les planteurs sont généralement satisfaits du rendement, mais il n'en est pas de même dans la partie d'en bas où les cannes ont souffert du manque de pluie.

—S'il faut en croire dame rumeur, c'est vendredi que le Mississippi Valley Railroad mettra son premier train à passagers entre la Nouvelle-Orléans et notre voisinage. Déjà bon nombre de personnes se préparent à profiter de l'occasion pour faire une courte visite à la Nouvelle Orléans. Il ne pourrait cependant qu'elles en soient quittes pour leurs préparatifs et qu'elles aient à attendre quelque temps encore avant de voir réaliser leur désir.

En ce moment une bande de forçats est occupée à hausser et à niveler la voie dans nos parages. Et lorsque ce travail sera terminé, nous aurons la satisfaction d'avoir une des meilleures voies ferrées des Etats-Unis.

—Le comité exécutif du parti démocrate de la paroisse se réunira samedi, à 11 heures du matin, au magasin de M. Auguste Damaré.

Dans notre prochain numéro nous mettrons nos lecteurs au courant des délibérations qui auront eu lieu à cette assemblée.

—Nous avons mentionné, dans notre dernier numéro, trois cas mortels d'une maladie que nous disions ressembler fort à la diphtérie. Un nouveau cas s'est déclaré dans le même quartier. Le Dr Mears ainsi que le Dr Huard ont constaté que c'était vraiment ce terrible fléau.

Nous ne saurions trop rappeler aux familles les précautions à prendre pour en éviter la propagation. Un médecin du Canada qui a eu occasion de traiter la diphtérie dit ; " j'ai toujours fait usage avec un bon résultat d'un bandeau d'eau froide autour de la gorge, d'une oreille à l'autre.

Dans tous les cas je me suis servi de gargarisme ou d'application topique ; —Solution de Chlorine ; Liqueur Chlori ou Eau Chlorine, non sous lequel cette médecine est connue chez le pharmacien.

Le doses est de dix à vingt gouttes dans de l'eau sucrée, toutes les deux, trois ou quatre heures.

—Mercredi dernier, M. Laurence Simon a été arrêté par trois nègres dans le chemin de la Vacherie.

Les misérables le forcèrent de quitter la charrette qu'il conduisait et ne lui permirent de continuer sa route qu'après s'être assurés que M. Simon n'avait point d'argent sur lui.

Après ces exploits les noctiques ont pris la fuite. Il est vraisemblable que M. Simon n'ait pas eu une arme pour infliger un prompt châtiment à ces misérables.

Un enfant de douze à quatorze ans, fils de M. James R. Devall, de la paroisse West Baton Rouge, Louisiane, enlevait, avant-hier, de la bagasse, du rouleaux de la machine, sur l'habitation de son père ; son bras n'est pris entre les rouleaux et a été écrasé jusqu'au coude. Il a fallu faire l'amputation. L'état du jeune garçon, qui en outre, a reçu de graves contusions au côté, est des plus critiques.

Le Temps, de Paris, du 28 octobre :

Le ministre de la guerre soumettra aux Chambres, dans le plus bref délai, le projet portant création d'écoles d'enfants de troupe et qui a déjà été approuvé par la commission de l'armée. C'est là une mesure dont il faut attendre les plus heureux effets. Munis d'une instruction développée, habitués à porter l'uniforme, les jeunes gens qui sortiront de ces écoles fourniront à nos régiments des sous-officiers hors ligne et des officiers d'une réelle valeur. Cela fait, l'outil dont le ministre dispose sera presque parfait ; grâce à une série de simples décisions, sous l'impulsion intelligente et la surveillance incessante de l'administration centrale, les troupes remplèteront leur instruction. Pour n'en citer qu'un seul exemple, le nouveau règlement sur le service en campagne supprime toutes sortes d'exercices oiseux et établit entre les trois armes, infanterie, cavalerie, artillerie, une cohésion qui leur faisait défaut.

Voilà de bonne et utile besogne. Ce travail, qui échappe généralement à l'attention des observateurs superficiels, est d'une autre importance que les débats oratoires auxquels donnerait lieu la discussion de la loi sur le recrutement. Au surplus, avant de transformer la loi de 1872, il sera bon de créer, de toutes pièces, une armée coloniale. Sans même tenir compte des considérations budgétaires, il faut ne pas oublier que le contingent annuel n'est pas une mine inépuisable. En diminuant la durée du service, en détachant au dehors, soit en Afrique, soit en Orient, ceux de nos bataillons où les engagés figurent en plus grand nombre, nous arriverions bien plus vite qu'on ne pense à n'avoir plus sous les drapeaux qu'un effectif insuffisant.

Nous sommes persuadés que des arrangements, développés par le général Campenon, toucheront les Chambres et qu'elles ratifieront les résolutions prises par la commission de l'armée. Les nations européennes semblent n'avoir, aujourd'hui que le seul souci d'augmenter la valeur de leur armée. Gardons-nous de compromettre la nôtre par des lenteurs inexplicables, chaque fois qu'il s'agit d'une réforme pratique, ou par des ardeurs irréfléchies, sitôt qu'intervient l'intérêt politique.

Les obèques américains ont été employés avec succès dans certains départements de la France et semblent devoir être adoptés dans tous ceux dont le sol leur est propice.

M. G. de Cherville en parle ainsi :

La malveillance dont nous avons été accusés à l'égard des obèques américains ne nous empêchera pas de tout de reconnaître qu'ils ont gagné beaucoup de terrain depuis deux ans et que le département de l'Hérault paraît leur être acquis ; l'étendue des plantations nouvelles entreindra bientôt une vingtaine de mille hectares et la localisation même de leurs progrès est un témoignage de leur réussite qu'il appartienne au Midi ou qu'il soit du Nord, le paysan est toujours de l'école de saint Thomas ; avec lui, ce n'est pas assez de dire, il faut prouver ; si l'exemple donné par les initiateurs de cette reconstitution du vignoble trouvent d'imitateurs, c'est que ceux-ci ont mis leurs doigts dans les trous des mains, et leur main dans la plaie du côté.

La grosse question de l'adaptation se dégage de ces incertitudes, au moins pour le Midi. M. Gaston Bazille déclare que la production directe du jacquez dépasse ses espérances ; les greffages en raisins de table comme en raisins à faire du vin donnent des rendements satisfaisants ; d'après une lettre qui nous arrive, la fertilité de ce jacquez serait véritablement prodigieuse. Le dernier numéro du journal la *Vigne*, non suspect de ferveur américaine, mais, comme nous, temporisateur de bonne foi, contient le récit d'une visite au vignoble de M. le docteur Valettes, toujours les médecins, —au dire plus importants de l'Hérault et dans lequel les jacquez se montrent d'une végétation splendide dans trois variétés de terrains où les riparias greffés ont admirablement réussi, même dans une argile lourde, et le visitent, M. J. Bigot, a relevé sur un pied d'Aramon, greffé sur jacquez, un sarment "de 7 mètres de long et pissieurs de 3 à 4 mètres".

Si les procédés de propagande des américanistes nous avaient rendu quelque peu tièdes à leur égard, comme nous ne soupçonnons rien autant que la reconstitution de nos richesses viticoles, c'est avec un véritable satisfaction que nous enregistrons leurs succès, et nous exprimerons l'espoir de les voir se confirmer encore davantage dans l'avenir.

M. le ministre de l'intérieur, dit la *République Française*, du 30 octobre, a déposé samedi dernier, au Sénat, le projet de loi sur la relégation des récidivistes qui a été adopté par la Chambre. On ne saurait trop insister auprès du Sénat pour qu'il procède, dans le plus bref délai, à l'examen de cette loi de salubrité et de sécurité publiques. Les récents incidents de Neuilly et de Clichy lui en font une véritable obligation. Tous les maraudeurs, vagabonds, détrousseurs et pillards qui ont été arrêtés ces jours-ci, après avoir exercé sur la banlieue une terreur qui règne encore et qui est une véritable honte dans un pays civilisé, tous, sans exception, sont des récidivistes notoires, déjà condamnés plusieurs fois pour vol et dont les photographies faisaient partie de l'album d'honneur de la préfecture. Comme on a vu, et comme on le savait depuis longtemps, ces misérables ne reculent pas devant le meurtre et sont armés jusqu'aux dents pour l'assassinat. Si l'on ne veut pas que la banlieue devienne, et bientôt Paris même soient une simple succursale de la forêt de Bondy, il est bon de se hâter. Le ministère a fait son devoir en présentant la loi sur les récidivistes, et la majorité républicaine de la Chambre a fait le sien en l'adoptant. Le Sénat, on peut l'espérer de sa haute sagesse n'hésitera pas à transformer rapidement le projet en loi.

Les crédits demandés pour le ministère de la guerre, en France, au budget rectificatif de 1884 l'élèvent au chiffre de 597,075,550 francs : le projet primitif montait à 605,307,000 francs. Le budget voté pour 1883 se chiffre par 584,467,577 francs. Il y a donc une différence de 8,231,450 francs en moins entre le budget primitif et le budget rectificatif de 1884, et un excédent de 12,907,973 francs de ce dernier sur le budget de 1883. Cette augmentation provient des dépenses de l'occupation de la Tunisie qui ne figurait pas au budget de la guerre pour 1883.

Le ministre des travaux publics de France vient d'autoriser la Compagnie du chemin de fer d'Orléans à ouvrir à l'exploitation, à partir du 29 octobre 1883 la partie de la ligne de Romorantin à Blois comprise entre Romorantin et Vineuil-Saint-Claude.

Cette section a une longueur de 39 kilomètres 395 mètres.

Les stations sont au nombre de cinq : Mur, Fontaine-Soing, Cour-Cheverny, Mont et Vineuil-Saint-Claude.

Le *Rester Lloyd* publie une dépêche de Varnovie disant qu'en vient d'arrêter dans cette ville un officier prussien qui, s'étant fait passer pour un membre de l'ambassade de France à Berlin, a accompagné le général Gourko dans son voyage d'inspection des principales forteresses de la frontière.

On a trouvé sur l'officier prussien des esquisses des fortifications.

L'usage du pétrole, comme éclairage, se répand de plus, et les accidents que l'on constate deviennent, annuellement, de plus en plus nombreux. Nous ne saurions trop rappeler qu'il y a un moyen bien simple d'empêcher l'incendie de prendre un grande importance. C'est d'avoir toujours chez soi une bouteille contenant de l'ammoniaque aussi volatil. Aussitôt que le feu a pris au pétrole, il faut répandre dans la pièce le contenu de la bouteille d'ammoniaque, dont les vapeurs éteignent instantanément le feu.

Cette propriété ne s'applique pas seulement au pétrole, mais bien à toutes les autres matières combustibles.

Théâtre de l'Opéra.

Une indisposition prolongée de Mme Villanova a forcé le Directeur de l'Opéra, de changer le spectacle d'hier soir. Au lieu de l'opéra des *Huguenots* qu'annonçait l'affiche et dont l'exécution excitait une vive curiosité, nous avons eu une seconde représentation de la *Favorite* : nouveau succès pour MM. Lestellier et Richard, ainsi que pour M. Jourdan et Mlle Varalli.

M. Lestellier a décidément fait la conquête du public et nous le concevons aisément ; la voix, chez lui, est et forte, le timbre si gracieux, les notes élevées si brillantes ; il y a tant de charmes dans sa mezzo voce, tant d'habileté dans sa manière de filer les sons et de phraser.

Ce qui nous plaît le plus en ici c'est que la voix est posée, c'est qu'elle ne chevrotte pas perpétuellement, comme il arrive trop souvent aux ténors de notre époque.

Nous nous attendons, lundi prochain, à une ravissante exécution de la fameuse romance *plus blanche que la blanche hermine*, dans *Huguenots*.

Les personnes qui ont assisté aux répétitions de cet opéra disent beaucoup de bien de sa façon d'exécuter le duo du quatrième acte.

M. Richard avait brillamment débuté, lundi, dans le rôle du roi Alphonse. Il est resté à la même hauteur, hier soir, et est devenu un des favoris du public.

En somme, malgré le changement de spectacle, chose toujours regrettable au théâtre, la représentation d'hier a été si heureuse, que le public, d'abord refroidi par le désappointement qu'il venait d'éprouver, a fini par s'enouffer et a fait fête aux artistes

Voici le programme des deux représentations de samedi ; en matinée *la Traviata*, avec M. Lestellier. Le soir, deuxième représentation de *Faust*.

Dimanche, *Les Dragons de Villars* et *le Chalet*, pour les débuts de M. Marty, et de Mlle Jouanny, et la rentrée de MM. Maugé, Poget.

Le public connaît déjà M. Bonhivers et Mme Dorsay.

La représentation des *Huguenots* a été renvoyée à lundi.

THEATRE ST-CHARLES.—L'engagement du Duff Opera Company se clôra demain soir par *Le Cœur et la Main* ; le même ouvrage sera donné aujourd'hui ; et demain, en Matinée, la troupe chantera *Lakmé*.

Que l'on profite de ces deux derniers jours où s'en félicitera. Un sentiment de justice nous fait un devoir de redire que, surtout pour l'interprétation de l'opérette ou de l'opéra-comique, la troupe qui va prendre congé de nous, possède certaines artistes d'une très appréciable valeur et un ensemble qu'on doit apprécier sérieusement.

Les représentations de Mlle Carrie Swaine commenceront après-demain dimanche.

GRAND OPERA HOUSE. —La *Planter's Wife* a été une connaissance chaudement accueillie par notre public. Il en devait être ainsi ; d'abord pour la pièce elle-même, ensuite parce qu'elle était présentée par Mlle Emma Rigl et M. Harry Lacy, appuyés d'une troupe d'ensemble, et enfin parce que le luxe, l'élégance des toilettes, des décors, de la mise en scène, en un mot, rehaussent encore singulièrement l'ouvrage.

Il sera répété ce soir.

Dimanche, "*The Silver King*" avec une troupe qui y a remporté des succès éclatants.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—*Her Second Love* aura encore trois représentations, ce soir et demain en Matinée et en soirée. Ce drame n'est peut-être point un grand effort d'imagination ; on ne pourrait pas le citer comme une page littéraire de haut mérite, mais enfin il a des qualités scéniques, du mouvement, un ou deux personnages sympathiques qui suffisent à son succès.

Le rôle d'Olga, joué par Mlle Maude Granger est l'un de ceux-là. Elle a été choisie par l'auteur lui même, M. John A. Stevens, pour le créer, et la création paraît lui avoir plu. Soyez-en un peu par-out. Allez en juger par vous-mêmes.

On lit, dans la *République Française* :

Les vrais souverains du Tonkin, ce ne sont pas les empereurs de la Chine, mais les empereurs de l'Annam, et c'est avec ceux-ci que nous avons traité et que nous devons toujours traiter des questions de territoire. La Chine n'a au Tonkin qu'des intérêts, légitimes sans doute et dont il faut tenir compte, mais c'est tout. On comprend que nous entrions en pourparlers avec la diplomatie chinoise pour le meilleur règlement de ces intérêts de la province. Mais au-delà, ce serait prêter le collier à des prétentions qui, pour se produire sous une forme tout à fait insolite, n'en sont pas plus admissibles.

La Chine ne se fait pas une idée très-précise et très-juste du caractère sérieux et immuable que doit présenter une réclamation diplomatique, du commencement jusqu'à la fin des négociations entamées. C'est ce qu'il faut lui apprendre. Nous sommes au Tonkin en vertu de traités institutifs de droits, et nous devons achever la pacification de ce pays. Au commencement de novembre tout sera prêt pour que cette pacification soit opérée vivement et sûrement. L'affaire militaire réglée, notre gouvernement sera toujours prêt à reprendre la question de rectification de frontière, s'il y a lieu, et surtout le règlement des intérêts commerciaux qui est la grande affaire.

Voilà bien ce qu'il faut que l'on sache, et que toutes autres prétentions ne peuvent qu'être par nous complètement écartées. Nous ne serions point surpris si déjà en Chine, on commençait à trouver la diplomatie du marquis Tseng plus embarrassante qu'avantageuse. Nous répétons ce que nous avons déjà affirmé : Pour le moment, la Chine est dans l'affaire du Tonkin une quantité négligeable.

L'Académie de France a reçu l'hommage du quatrième volume des œuvres du regretté Longpérier. Il renferme surtout des mémoires consacrés à la numismatique, science délicate dans laquelle le célèbre archéologue excellait.

Il y est question des monnaies épiscopales, des monnaies normandes, de celles de Reims, de Bourges, de Meaux, du Roussillon, etc.

Il y a aussi une remarquable étude sur l'iconographie au moyen-âge et une autre sur le reliquaire de Charlemagne. On doit être reconnaissant à M. Gustave Schlumberger de conduire avec cette activité une publication aussi importante. Nul n'était mieux préparé que lui par ses travaux sur l'ensemble de la numismatique à recueillir et à classer l'œuvre du maître.

Le projet d'unification de la dette de la Ville, de Paris, vient d'être adopté par la commission municipale du budget.

Ce projet a pour initiative de M. Dreyfus, est ainsi conçu :

M. le préfet de la Seine est invité à se pourvoir auprès des pouvoirs publics, à l'effet d'obtenir l'autorisation, pour la ville de Paris, d'unifier sa dette sur les bases suivantes :

I.—Il sera émis 2,933,214 obligations au prix de 340 fr. remboursables en 63 ans, à 400 francs et rapportant un intérêt annuel de 11 fr.

Il sera remis ; 1° à chaque porteur d'un titre ancien, qui acceptera la transformation de sa créance, par titre ancien de 400 fr., une obligation nouvelle convertible, plus un dixième, plus une soulte de 26 fr. ;

2° A chaque porteur d'un titre ancien de 500 francs, une obligation nouvelle convertible, plus quatre dixièmes, plus une soulte de 24 fr.

II.—Il sera procédé immédiatement au tirage des lots de toutes les emprunts actuellement existants, et il sera remis, dans les trois mois, aux porteurs des obligations primées, des titres payables par la Ville, à l'époque où le tirage aurait dû se faire, suivant les conditions des cahiers des charges primitifs. Ces titres seront négociables et endossables par les porteurs.

III—Il sera émis une somme à déterminer de bons de la Ville, payables en 10 ans, pour faire face à tous les frais de conversion qu'entraînera la présente opération.

Dans un café :

Un gros monsieur s'est endormi sur la table de marbre. Un joueur de billard l'aperçoit, prend sa craie et se met à écrire des chiffres sur le dos du dormeur.

Sur quoi celui-ci se réveille et se retourne furieux.

—Tous ! fais l'autre, moi qui croyais n'en pouvoir compter sur vous !

Décédée, hier, jeudi, 15 novembre 1883, à 4 heures et demie du matin, dame H. MOSSY, épouse de feu Hypolite Mossy, Sr. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de sa sœur, veuve Andrew Oliver, et de son beau-frère Alexandre Bienvenu, sont respectueusement invités aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, à 10 heures et demie du matin. Le convoi partira de la maison mortuaire, *No* 333 rue Nord-Rampart.

Décédé, lundi matin, à sept heures moins dix, ADOLPHE BEAUREGARD, actif de cette ville, à l'âge de 31 ans 10 mois et 21 jours. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Vaix, Klein, Schilluck, Bakeley et Jules Manaud, ainsi que les officiers et membres de la Société de Bienfaisance (des Jeunes Gens, sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu vendredi, 16 courant, à 3 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 199 rue South Franklin, entre Lafayette et Girod.

Décédée hier soir, à 8 heures 5 minutes, à Pontchartrain, paroisse Jefferson, rive droite du fleuve, à l'âge de 32 ans et 4 mois, Dame PAULINE LAVIGNE, épouse de Jean Benoit Dufau, native d'Asnès, canton de Pau, Bas Pyrénées, France. Les amis et connaissances de son mari, ainsi que ceux de son oncle Raguette et de la famille Segnale, sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 3 heures précises de sa dernière résidence, pour se rendre au Nouveau Cimetière St-Louis, par le ferry de la rue Ste-Anne.

Les journaux de Pau sont priés de reproduire cet avis.

Décédé à la Baie St-Louis, Miss., mardi, 13 novembre 1883, à l'âge de 17 ans, CHARLTON BEATTIE OGDEN, fils de Robt. N. Ogden et de Sara L. Beatrie.

Les journaux de Lafourche, du Kentucky et du Missouri sont priés de reproduire cet avis.

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera célébrée mardi 20 novembre, 1883, à 7 heures du matin, à la Cathédrale St Louis, pour le repos de l'âme de feue dame veuve A. LELIEVRE, décédée le 20 novembre 1882.

De la part de sa petite nièce et de ses amis.

10nov—3f

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, rouge et blanc.

Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.

Portos de Sandeman & Co, Offley, Cromp & Forrester.

Champagnes de toutes marques en renom.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de Bas-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

BULBES FLEURS.

Hyacinthes, Tulipes, etc.,

A prix modérés.

Importation directe de la Hollande.

C. W. EICHLING, Marchand de graines.

16 nov—3f 47 Rue Dumaine, entre Chartres et Royale.

Charbon Pittsburgh.

W. G. COYLE & CO.,

Pittsburgh. Anthracite et Cannel livré aux familles aux taux les plus réduits du marché.

Bureau : 32 rue Carondelet

Chantier : Coin Levee et Race

16 nov—

Société Française d'Assistance Mutuelle de la Ville de Jefferson.

Les officiers et membres de cette société sont priés de se réunir DIMANCHE, 18 novembre, à 2 heures P. M., à la salle de la société, pour célébrer le 15me anniversaire de sa fondation.

La plus grande possibilité est sollicitée, attendu que les réformateurs seront traités et nommés pour la reconstitution.

Par ordre du président

O. M. REDON.

J. H. NEGRELLA, Secrétaire.

Itinéraire de la célébration.

La société se mettra en marche du local à 2 heures P. M., de la église de Notre Dame de Bon Secours, rue Jackson, pour célébrer la bénédiction de ces nouvelles bannières et drapeaux de la société—de la société poursuivra les rues Magnolia à Julia, de Julia à St-Charles, de St-Charles à la rotonde de l'Hotel du même nom où des rafraîchissements seront offerts par la société

L'ambassade de la ville d'Amiens, à la rue Chartres, où un punch est offert par le trésorier J. M. Begue de la ville et à la rue du grand marshal au bal du banquet, rue Kerlerec et Rampart.

Par ordre du grand marshal

15nov E. TUJAGUE.

NEW 1 1-2

19..... RUE ST CHARLES.....19

M. F. ARTIGUES a l'honneur d'annoncer à ses amis ainsi qu'au public en général qu'il a l'honneur, à partir de ce jour, à leur sortie du théâtre, de 10 heures du soir à 2 heures du matin, de servir une chaude bouillotte de pâtisserie d'hiver. Les liqueurs et les vins seront comme d'habitude de premier choix et aux prix modérés de la ville.

NEW 1 1-2

19 rue St Charles.

15 nov 1mos—JDMa

Notice.—Les membres du Club de l'Opéra sont priés de venir s'inscrire, à partir de lundi soir, 12 novembre.

11nov—2f EMILE HERMANN, Secrétaire.

Au public.

Je crois devoir prévenir mes amis et habitués que j'ai reçu de la Direction de l'Opéra l'ordre de ne point laisser fumer, pendant les entractes, à ma buvette des troisièmes. Je les prie donc de se conformer au règlement.

Je vends ma bière (lager de chasse) ainsi que la limonade à raison de 5 cents le verre

Que j'trouvera ainsi des sandwichs à 5 sous, de même que des oranges, pistaches et gâteaux.

A. SALOY.

Pour Barcelone.

La bonne barque espagnole

MARIANA,

Capitaine Gonzalez, commandant,

ayant une partie de sa cargaison assurée, sera bientôt expédiée. Pour le reste du frêt qu'il peut prendre s'adresser à

G. CORBAL & CIE,

15 nov—6f 57 rue de la Douane.

Avis aux entrepreneurs et propriétaires.

ANTOINE CHEVALIER, ouvrier cimentier, 22 Toulouse, se charge de toutes sortes de travaux en ciments aux prix plus modérés ; et chef ouvrier de la maison "Vicat" de Grenoble, des Ciments de Grenoble et des ciments de France, Recommandé par l'Ingénieur du Parnasse, F. de Lesseps 15nov—2f

On demande

UNE DEMOISELLE qui parle anglais et français pour servir dans un magasin de Wood Jefferson Street, Louisville, Kentucky.

15 nov—8f

Demande de tailleurs.

DES appresseurs de première classe trouveront de l'emploi au No 2 rue Carondelet, chez A. CAPION.—Les premiers prix sont payés. 15nov—1m. Sam. Dim

DEMANDES.

On demande, une femme d'un âge mûr pour prendre soin d'un enfant et aider au ménage. S'adresser au No. 353 rue de Ursulines.

16 nov—3f

Un bon bar-keeper trouvera de l'emploi en s'adressant de suite à la Confiserie coin Bourbon et Toulouse, Maison Himbert.

15-nov—3f

On demande immédiatement une bonne gardienne d'enfant. S'adresser à Mme Libermann, 142 rue du Canal 15 nov—2f

On demande des jeunes filles et des jeunes garçons, pour apprendre à faire des paquets de cigares, faire des cigares et dépouiller le tabac à la fabrique de S. HERNSHEIM & BRO., coin Julie et Magnolia. 26 oct—1m

A VENDRE.

A vendre trois vaches laitières de choix. S'adresser rue Washington, 2me district, entre Lopez et le Bayou St. Jean. 16 nov—3f

A vendre

A BON MARCHÉ,

UN lot de vieux journaux bons pour cave et pour les paquets pouvant y demeurer sur les marchands. S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 10 nov—

50 -- MULETS -- 50

A L'ENCAN.

SERONT VENDUS A L'ENCAN AU

Dépôt de la station des chars, rue Poloque.

Le Jeudi,